

LÉNIFIANT [Adjectif]

(Médecine) : Apaisant, qui calme la douleur.

(Au figuré) (Littéraire) : Qui rassérène; qui est destiné à apaiser ou à endormir la vigilance.

(Ironique) : Fade, douceâtre, mou.

Étymologie :

Du latin *lenis* : doux et *facere* : faire.



Le travail soporifique par excellence.
Dessin de Nicolas (Site Blagues-et-Dessins)



Dessin de Luc Cornillon

Première visite de Monsieur Deschaumes. Il n'approuve pas la saignée que demandait ma femme et ordonne des lénifiants (Jules Michelet, Journal, 1850, p.88).

Vuillaume dit encore avec une douceur lénifiante : « Tu as tort de te faire du mauvais sang » (Georges Duhamel, Le Combat contre les ombres, 1939, p.136).



Il arrachait un à un les voiles des suppositions bénignes, anodines, lénifiantes (Julien Gracq, Un Beau ténébreux, 1945, p.100).

Frais et dispos depuis belle lurette, je me suis attardé entre les mains lénifiantes de Frau Netta sans raison avouable. (Michel Tournier, Le Roi des aulnes, 1970)

Photo : TaniaVdB



LE FOUILLE-MOT